

Harper, l'ennemi politique numéro un

Nicole de Sève

Number 772, May–June 2014

Faire front contre la droite canadienne

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71677ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

de Sève, N. (2014). Harper, l'ennemi politique numéro un. *Relations*, (772), 14–15.

Harper, l'ennemi politique numéro un

Le gouvernement conservateur, sous la gouverne de Stephen Harper, rompt à plusieurs égards avec toute une tradition politique canadienne. Transformant les politiques et les institutions, il pose de nombreux défis aux mouvements sociaux.

NICOLE DE SÈVE

L'auteure, ex-conseillère aux dossiers sociopolitiques à la Centrale des syndicats du Québec, est militante au sein de la coalition Pas de démocratie sans voix

L'arrivée au pouvoir du gouvernement conservateur en 2006 a signifié bien des changements pour nombre de Canadiens, et pour la gauche québécoise et canadienne en particulier. Afin de contribuer à la réflexion en vue de dégager les orientations à défendre et les stratégies communes à déployer pour mettre fin à cette période néfaste pour la démocratie et les avancées sociales, il importe de bien comprendre les assises politiques de ce gouvernement.

Sous la gouverne de Stephen Harper, celui-ci met tout en œuvre pour transformer le Canada en une société néo-conservatrice. S'il lui a fallu cinq années avant de devenir majoritaire à la Chambre des communes, il n'en a pas moins patiemment introduit des mesures modifiant significativement l'architecture politique canadienne. Son objectif est l'érosion tranquille d'un État canadien progressiste et interventionniste au profit de valeurs inspirées des néoconservateurs étasuniens.

Le soir de son élection, en janvier 2006, Stephen Harper déclarait « *The West is in* ». Rapidement, son gouvernement travaillera à modifier le « consensus Laurentien », c'est-à-dire l'axe politique et économique Montréal-Ottawa-Toronto. Il accorde une plus grande importance aux enjeux

économiques des régions de l'Ouest en accentuant le poids politique de l'Alberta. Il redéfinit la politique économique et sociale du Canada en s'appuyant sur le conservatisme économique privilégiant le retrait

de l'intervention de l'État fédéral dans le secteur social, un large appui au libre marché et aux ententes de libre-échange, le soutien au lobby pétrolier et la réduction des impôts des individus, des familles et des entreprises.

Il révisé les programmes de transfert de fonds vers les provinces, durcit les conditions d'accès au programme de l'assurance-emploi et repousse l'âge d'admissibilité à la sécurité de la vieillesse. Il tente d'imposer aux provinces des programmes empiétant directement sur leurs champs de compétences, notamment au chapitre de l'emploi, de la formation de la main-d'œuvre et de l'éducation. Fragiliser

le mouvement syndical et restreindre l'exercice du droit de grève au Canada par l'adoption d'une série de législations antisyndicales est une autre grande priorité des conservateurs.

Ce gouvernement travaille de plus à « restaurer » l'ordre moral traditionnel en puisant à même des tendances religieuses conservatrices et en s'attaquant indirectement à certaines libertés inscrites dans la *Charte canadienne des droits et libertés* par l'adoption d'une série de législations touchant l'accès à la justice et la criminalité.

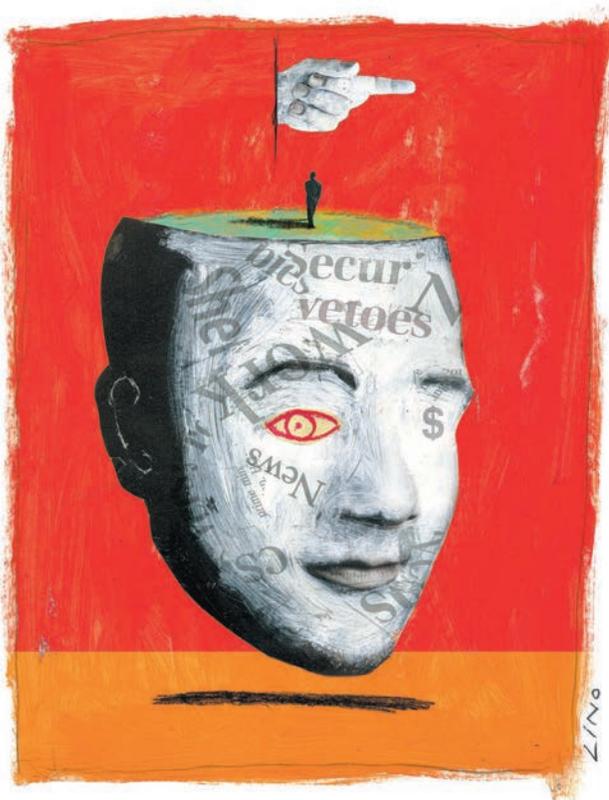
Dans cette optique, il impose de nouvelles conditions au financement public des groupes de défense des droits, des groupes de femmes ou de ceux militant pour la diversité sexuelle. Il assujettit les activités des organismes d'aide humanitaire ou de coopération internationale à des convictions morales, religieuses et politiques conservatrices¹, notamment en ce qui concerne la santé reproductive des femmes et la planification des naissances. Ce faisant, il accentue non seulement la compétition entre les groupes pour l'accès aux fonds publics, mais aussi leur inféodation aux normes et politiques édictées par le bailleur de fonds gouvernemental, minant ainsi leur indépendance.

UNE VOLONTÉ DE RUPTURE

La stratégie du gouvernement conservateur vise aussi à refonder les assises symboliques du Canada, à restaurer les symboles de la monarchie britannique et à revenir à des valeurs plus traditionnelles qui assurent soi-disant l'ordre et la stabilité de la société. Encore là, il s'agit pour les conservateurs de se démarquer de la tradition politique canadienne d'après-guerre. Ils cherchent en particulier à effacer l'héritage libéral imprégné dans les institutions canadiennes. Leurs efforts de révisionnisme historique pour mettre en valeur un supposé passé militaire glorieux (guerre de 1812, Première Guerre mondiale) visent à remodeler l'identité canadienne. Ce gouvernement manifeste en effet une volonté claire de rupture avec une culture politique plus pacifique que guerrière – trop près à son goût des Nations unies – et avec une politique étrangère et de défense qui, malgré ses limites, s'inscrivait jusqu'ici dans une approche de médiation et de pacification des conflits plutôt que d'exacerbation de ces derniers, et ce, depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Cette volonté de rupture se traduit sur la scène internationale par une perte de crédibilité du Canada, qui n'est plus en mesure d'exercer un véritable leadership. Les restrictions constantes pour l'accès au statut de réfugié, l'abandon du préjugé favorable pour le multilatéralisme, l'alignement du Canada sur la politique israélienne ainsi que les tergiversations quant à la participation du pays aux missions de paix de l'ONU discréditent la politique étrangère canadienne. Le Canada accède aussi au statut de

Son objectif est l'érosion tranquille d'un État canadien progressiste et interventionniste au profit de valeurs inspirées des néoconservateurs étasuniens.



cancre environnemental par son refus de reconnaître les causes des changements climatiques, sa responsabilité dans la progression des gaz à effet de serre et son opposition au protocole de Kyoto. Son parti pris contre les environnementalistes le pousse même à associer certains groupes écologistes à une menace terroriste (lire l'article de Patrick Bonin, p. 20).

Modifier l'architecture politique canadienne nécessite de contrôler le plus étroitement possible l'ordre du jour politique et l'appareil d'État, dont les administrations publiques. Depuis 2006, il y a une politisation des rapports entre le gouvernement et les responsables d'organismes publics indépendants du pouvoir politique. Certes, il existait déjà une centralisation du pouvoir au sein du Conseil privé, mais la nouvelle ligne directrice du premier ministre vise le contrôle absolu sur le Conseil des ministres et les députés, voire sur les sénateurs. Plus encore, l'irrespect pour la démocratie parlementaire s'exprime de manière éloquente par l'hyperpartisannerie qui prévaut à la Chambre des communes, la volonté d'y empêcher des débats importants, sans oublier la prorogation à trois reprises du Parlement.

L'obsession de contrer toute opposition s'observe aussi dans la volonté toujours plus affirmée de ce gouvernement de contrôler l'information, notamment dans les rapports avec la presse, et de saper la capacité citoyenne de contester les politiques publiques. L'exemple de l'abolition de la version longue du formulaire du recensement est éloquent à cet égard. En privant les institutions de recherche, les gou-

vernements provinciaux et les administrations publiques de données fiables, le gouvernement fragilise l'élaboration des politiques publiques, et ce, dans tous les domaines, et rend difficile la contestation de ses orientations ministérielles. Par ailleurs, la dégradation de la capacité scientifique du pays, liée au sous-financement de la recherche qui contredit les assises idéologiques des conservateurs et à l'imposition du bâillon aux chercheurs à l'emploi du gouvernement fédéral, provoque des retards dans la recherche et le développement du savoir et entraîne un exode marqué des scientifiques vers des horizons plus favorables.

CES CHANGEMENTS SONT-ILS IRRÉVERSIBLES?

En septembre dernier, la revue *Options politiques* publiait un article intitulé «The myth of conservative Canada», qui présente les résultats d'une étude, menée en 2011 par la firme Environics, démontrant le rejet par une majorité de Canadiens du conservatisme social prôné par le gouvernement Harper. La majorité des personnes répondantes souhaitent que l'État joue son rôle face aux problèmes sociaux, que ce soit dans la réduction des inégalités sociales (68 %) ou la régulation du secteur privé (72 %). Il y a donc une distance importante entre ce que croit le gouvernement conservateur et ce que pense la population canadienne. En fait, ce que démontre l'étude d'Environics, c'est qu'il n'y a pas de tendance canadienne à vouloir saper les institutions. Plus encore, la population canadienne est majoritairement libérale de mœurs, ouverte aux différents modèles familiaux, à la diversité sexuelle et aux mariages de conjoints de même sexe. Ces données ne sont finalement peut-être pas si surprenantes, sachant que 60 % des personnes qui se sont prévaluées de leur droit de vote lors de l'élection de 2011 n'ont pas voté pour le Parti conservateur.

Ces constats ne signifient pas pour autant qu'une force d'opposition à ce gouvernement s'organise facilement. Il faut prendre acte que, contrairement au Québec et malgré certaines expériences notamment au sein du mouvement des femmes, il n'y a pas de tradition aussi forte dans le reste du Canada pour la mise en place de coalitions pancanadiennes larges et stables regroupant l'ensemble des mouvements sociaux. Les distinctions régionales et culturelles sont importantes et les alliances sont fragiles. De plus, il faut tenir compte de la reconfiguration démographique du Canada, avec le déplacement des pouvoirs économiques vers l'Ouest qu'elle implique, le déclin de l'Ontario et la fragilité démographique du Québec, qui ne représente plus que 23,6 % de la population canadienne. Cette tendance ira en s'accroissant. C'est là tout un défi pour la gauche québécoise et canadienne, qui doit définir ses orientations et ses stratégies d'action, maintenant et pour l'avenir, si elle veut changer la trajectoire que nous impose ce gouvernement. ●

Lino, *À droite toute...*, 2014, acrylique et collage sur papier

1. Les ONG à vocation religieuse ont vu leur financement haussé de 42 % de 2006 à 2010, comparativement à 5 % dans le cas des ONG laïques (*Religious nongovernmental organisations and Canadian international aid, 2001–2010: a preliminary study*, 2014).